

Lecture par Couthon, au nom du comité de salut public, de la lettre des représentants du peuple près de l'armée de l'Ouest, écrite de l'isle de la Montagne, ci-devant Noirmoutier, lors de la séance du 23 nivôse an II (12 janvier 1794)

Georges Auguste Couthon

Citer ce document / Cite this document :

Couthon Georges Auguste. Lecture par Couthon, au nom du comité de salut public, de la lettre des représentants du peuple près de l'armée de l'Ouest, écrite de l'isle de la Montagne, ci-devant Noirmoutier, lors de la séance du 23 nivôse an II (12 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 257;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35976_t2_0257_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

victoire. Tout le département retentit de chants d'allégresse. Marseille seule est restée muette; la réduction de sa fidèle alliée l'a plongée dans une stupeur léthargique, de laquelle nous espérons pourtant la tirer par les mesures vigoureuses et vraiment révolutionnaires que nous avons prises à son égard et contenues dans l'arrêté que vous trouverez ci-joint. Nous partons pour la commune d'Hyères. L'escadre anglaise, composée de 6 vaisseaux et quelques frégates, mouille toujours dans sa belle rade. Nous allons examiner s'il n'y aurait pas quelques moyens de l'éloigner de nos côtes et de la forcer de retourner à Londres, porter la relation de ses brillants succès à Pitt et au Parlement.

Le citoyen Durand vient d'arriver ici; nous l'avons nommé commandant militaire de cette commune. Le Comité se rappelle les services importants que ce citoyen a rendus à la République à Nice, lors de l'arrestation du perfide Brunet.

14 bâtiments ennemis sont entrés dans le port de Toulon, parmi lesquels se trouve un brigantin espagnol de 18 pièces de canon, chargé de boulets et autres munitions de guerre; la gabarre la Moselle enlevée du port par les ennemis, chargée de munitions de guerre et de 80 hommes d'équipage, ayant à son bord des officiers anglais qui joignaient leurs régiments; les autres sont marchands, chargés de comestibles.

On s'est trompé, lorsqu'on a dit que l'ennemi avait laissé son trésor, il a été trouvé dans les caisses du payeur Chastellain 350 000 l. en assignats, et 100 000 l. en numéraire. Ces sommes, ainsi que 60 000 l. trouvées au greffe, ont été versées entre les mains du payeur. Nous vous envoyons pour 37 555 l. d'assignats annulés.

RICORD, PAUL BARRAS, FRÉRON, SALICETI

Ci-joint l'arrêté relatif à Marseille (1).

47

La seconde est des représentants du peuple près l'armée de l'Ouest, écrite de l'isle de la Montagne, ci-devant Noirmoutier, en date du 19 nivôse: le rapporteur du comité de salut public lit une longue liste de brigands enveloppés dans cette prise: tous ces brigands, et d'Elbée à leur tête, ont été fusillés au pied de l'arbre de la liberté qu'ils avoient abattu, et que nos troupes viennent de replanter. Vous verrez, dit la lettre, par l'interrogatoire de d'Elbée, que cette horde s'étoit retirée dans l'isle de la Montagne, parce qu'ils comptoient sur les secours de Pitt, qu'ils avoient fait solliciter par un envoyé; ils lui avoient aussi fait parvenir l'état de leurs forces et de leurs ressources, qu'il avoit demandé; ils avoient aussi sollicité la descente des émigrés dans cette isle, où ils avoient eu soin de faire porter des subsistances pour 15 à 20 milles hommes peut-être pendant six mois (2).

[Ile de la Montagne, 19 niv. II. Au C. de S. P.].

« Citoyens collègues, c'est encore de l'île ci-devant dite de Noirmoutier, et nommée par nous *île de la Montagne*, que nous datons cette lettre.

(1) D'après AULARD, cette pièce manque.

(2) P.V., XXIX, 194.

Nous n'avons pas cru devoir sortir de cette île sans nous assurer de nos moyens de défense, et sans avoir pris les mesures les plus convenables pour que ce poste important, qui doit être regardé comme une des clés de la France, ne puisse être livré de nouveau à nos ennemis.

Nous y avons établi une garnison suffisante, un ingénieur instruit pour veiller à ses fortifications, un commandant sans-culottes, et un comité révolutionnaire de bonne trempe, pour en surveiller tous les agents.

La reprise de cette île est une des plus heureuses expéditions depuis la guerre existante contre les rebelles de la Vendée, et vous en sentirez comme nous toute l'importance par le récit des nouveaux avantages qu'elle vient de nous procurer. Nous vous avons bien annoncé dans notre dernière que, parmi le nombre considérable de brigands qui étoient tombés en notre pouvoir, il s'étoit trouvé plusieurs de leurs chefs; mais, par des événements ultérieurs, nos succès à cet égard ont été au-delà de nos espérances.

Dès le lendemain de notre victoire, nous pensâmes que quelques-uns d'eux pouvaient s'être dispersés dans l'île pour tenter quelque embarcation qui pût les soustraire à nos recherches et à la mort, et dans cette hypothèse, nous prîmes toutes les mesures nécessaires pour leur en ôter les moyens. Après avoir cerné cette île par les bâtiments de notre petite flotte, nous la fouillâmes d'un bout à l'autre comme dans une chasse aux lapins, et cette battue fit sortir des bois, des rochers, des souterrains même, un déluge de prêtres, de femmes émigrées (*Applaudissements*), et la liste suivante de tous ces chefs, que tous nos soldats avoient tant et si souvent cherchés dans les rangs de l'armée catholique et royale, sans pouvoir les atteindre.

Duhoux d'Hauterive, beau-frère de d'Elbée, ci-devant chevalier de Saint-Louis et général d'une bande de brigands; de Boissy, ci-devant lieutenant de cavalerie, ami intime de d'Elbée, et général d'une bande de brigands; René-Henri Tinguay, ci-devant gouverneur de l'île de Noirmoutier; Alexandre Pinau, commandant des rassemblements faits dans la commune de Legay; René Morisset, major d'une bande de brigands, Alexandre Gazette de la Limouzinière, officier supérieur; Louis-Marc-Antoine Savin, capitaine de cavalerie; Pierre Bareau, capitaine d'un rassemblement; Pierre Gouin, commandant la cavalerie; Joseph Betuis, faisant fonction de munitonnaire général des vivres; Jean Jovet, nommé commandant pour Louis XVII de la place de Beauvoir; Pierre Barond, chirurgien-major de l'armée catholique; Louis Regue, ci-devant noble, chef d'un rassemblement et des comités de correspondance; Benjamin Dubois, ci-devant noble, nommé commandant de la place de Noirmoutier pour Louis XVII; Bernard Mussys commandant les troupes de brigands qui étoient dans l'île quand les soldats de la république y sont entrés; François Lonyeaux, chef d'un rassemblement fait près Brissac; Richard, garde-magasin des poudres; Barraud de Saint-Hilaire, Barraud-Duperrier, Lavoyrie, Palvados, tous les quatre attachés à l'état-major. Ces messieurs étoient, comme vous venez de le voir, l'élite et l'essence de cette armée par les fonctions et le grade qu'ils exerçaient, d'après la propre déclaration qu'ils nous en ont faite.